



BARSAC

29 novembre 2015

Fiche d'inscription :

NOM **PRENOM**

Adresse complète

Tel **Mail**

Carte Identitédélivrée le Préfecture.....

Joindre copie recto verso

Nom de la Société

Réserve Mètre(s) Linéaire(s) X 4 euros = EUROS, à régler par chèque à l'ordre de **Calandreta du Siron .**

Besoin de branchement électrique (rayer mention inutile): **OUI** **NON**

Descriptif détaillé des objets proposés à la vente :

REGLEMENT

Art 1 : La Calandreta du Siron est organisatrice du Marché de Noël 2015, se tenant Salle Bastard à Barsac (33720) le 29.11.15 de 8h à 19h.

Art 2 : L'inscription au Marché de Noël organisé par l'Association Calandreta du Siron ne saura être effective sans retour de l'intégralité des pièces et des renseignements sollicités, nécessaires pour figurer dans le Registre de la Manifestation.

Art 3 : Les emplacements sont attribués par ordre chronologique d'inscription et dans un souci de répartition entre les stands. Il est interdit aux exposants d'en modifier la disposition.

Art 4 : Dès son arrivée, l'exposant s'installera à l'emplacement attribué par l'Association. Cet emplacement pourra se trouver à l'extérieur ou en intérieur. (En cas d'impératif, veuillez nous le préciser par écrit). Merci de prendre vos dispositions pour assurer la protection de votre stand contre les intempéries.

Art 5 : Les véhicules devront stationner sur le parking à l'extérieur de la zone du Marché de Noël.

Art 6 : Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leurs propriétaires. L'organisateur ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que pertes, vols, détériorations...

Art 7 : L'exposant s'engage à se conformer à la vente des produits décrits dans la fiche de renseignements, et à se soumettre à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, armes, animaux vivants...).

Art 8 : Les places non occupées après 10h30 ne seront plus réservées et pourront être attribuées à d'autres exposants. Les sommes versées resteront dans ce cas acquises à l'organisateur à titre d'indemnité. En cas d'impossibilité, l'exposant devra en aviser par écrit l'organisateur avant le 22.11.2015.

Art 9 : La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne enfreignant cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

Je soussigné(e) Mr/ Mad demande l'autorisation d'exercer l'activité d'exposant pour la journée du 29.11.2015. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-joint et m'engage à m'y conformer.

SIGNATURE :

Contact mail : calandretasironnoelbarsac@gmail.com

Contact tel Mad HONORE 06.74.91.02.73 / Mad CASTETS 06.49.77.48.27

Fiche d'inscription à renvoyer dûment complétée avant le **25.11.2015** à l'adresse suivante :

Calandreta de Siron

Rue des écoles

33720 BARSAC

